

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Boiron

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2016

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du
Code de commerce relatif au montant global des rémunérations
versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos
le 31 décembre 2016

MAZARS
Le Premium
131, boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Boiron

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à € 3.881.676,99 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

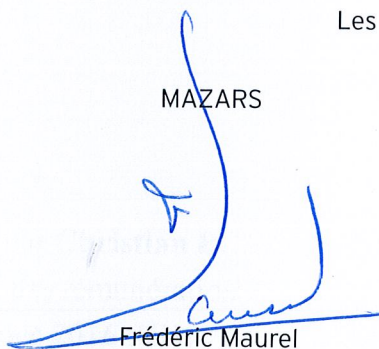
La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Villeurbanne et Lyon, le 7 avril 2017

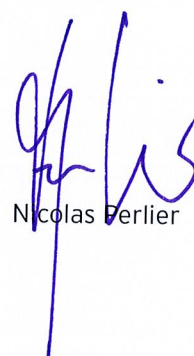
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Frédéric Maurel

ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Perlier



ATTESTATION DE LA REMUNERATION VERSEE AUX DIX
PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

(Article L 225-115 du Code de Commerce)

Monsieur **Christian BOIRON**, Directeur Général de **BOIRON**, atteste que le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice 2016 s'élève à 3 881 676,99 Euros.

Fait à Messimy
le 15 Mars 2017

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line.

Christian BOIRON
Directeur Général